

## Lettre d'information à destination des élèves et des familles

### 3<sup>ème</sup> prépa-métiers : la découverte professionnelle en classe de 3<sup>ème</sup>

La voie professionnelle vous intéresse ? Vous êtes en classe de 4<sup>ème</sup> ? Vous pouvez demander à intégrer une 3<sup>ème</sup> dite prépa-métiers. Vous bénéficierez ainsi d'un accompagnement particulier et d'une organisation spécifique des enseignements.

#### LES OBJECTIFS

- ✚ Maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- ✚ Présenter le DNB en série générale ou professionnelle
- ✚ Créer une dynamique nouvelle autour d'un projet professionnel, (voie scolaire ou apprentissage)
- ✚ Mûrir son projet de formation par la découverte de métiers relevant de différents champs professionnels

#### LE PROGRAMME

Vous alternerez entre des enseignements généraux et des périodes d'immersion sur des plateaux techniques en lycée professionnel et en CFA, ou de stages en entreprise (entre 2 à 5 semaines).

### Grille hebdomadaire des enseignements

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES
Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles	5 h
Français	5 h dont 1 h de consolidation
Mathématiques	4 h 30 dont 1 h de consolidation
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3 h
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5 h 30
Enseignements artistiques	1 h
Enseignement de sciences et technologie	3 h
Éducation physique et sportive	3 h

S'y ajoutent : au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau ; à titre indicatif un accompagnement à l'orientation de 36 heures annuelles ; 1 à 4 semaines de stages et de périodes d'immersion

## L'ADMISSION

La demande d'admission en troisième prépa-métiers s'effectue auprès du chef d'établissement d'origine, avec l'accord des représentants légaux. Durant l'année de quatrième, un entretien personnalisé fondé sur la motivation et sur le bilan des acquis de l'élève, aura lieu avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe éducative afin de faire le point sur la construction du projet d'orientation.

Après avis du conseil de classe, la proposition de passage en troisième prépa-métiers est examinée par une commission départementale qui statue sur chacune des candidatures.

À l'issue de la classe de troisième prépa-métiers, les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves. L'accès aux formations professionnelles de ces élèves apporte une bonification qui facilite l'affectation dans la formation demandée, sans la garantir.

## ÉTABLISSEMENTS DE L'HÉRAULT PROPOSANT UNE 3<sup>ÈME</sup> PRÉPA-MÉTIER

ÉTABLISSEMENTS	ADRESSE	INTERNAT*
Lycée Fernand Léger - BÉDARIEUX	63, route de Clermont - BÉDARIEUX	
Lycée Jean Mermoz - BÉZIERS	21, rue Ferdinand de Lesseps - BÉZIERS	
Lycée Jean Moulin - BÉZIERS	19, avenue des martyrs de la résistance - BÉZIERS	
Lycée Simone Veil - GIGNAC	Route de Pézenas - GIGNAC	
Lycée Joseph Vallot - LODÈVE	Rue Dr Henri Mas - LODÈVE	
Lycée Victor Hugo - LUNEL	300, avenue Louis Médard - LUNEL	
Lycée Louis Feuillade - LUNEL	49, rue Romain Rolland - LUNEL	
Lycée Léonard de Vinci - MONTPELLIER	1, rue du Professeur Blayac - MONTPELLIER	
Lycée Pierre Mendès-France - MONTPELLIER	380, rue du mas de Brousse - MONTPELLIER	
Lycée Jean Mermoz - MONTPELLIER	717, avenue Jean Mermoz - MONTPELLIER	
Lycée Jules Ferry - MONTPELLIER	270, avenue de la colline - MONTPELLIER	
Lycée Charles Alliès - PÉZENAS	24, boulevard Frédéric et Irène Joliot-Curie - PÉZENAS	
Lycée La Condamine - PÉZENAS	4, allée général Montagne - PÉZENAS	
Lycée Jacques Brel - ST PONS DE THOMIÈRES	15, avenue de la gare - ST PONS DE THOMIÈRES	
Lycée Charles de Gaulle - SÈTE	38, rue Robespierre - SÈTE	
Lycée Joliot Curie - SÈTE	105, rue du Dauphiné - SÈTE	

\*Sous réserve des capacités d'accueil de l'internat

## LES ÉLÉMENTS DE BARÈME

### COMPÉTENCES DE L'ÉLÈVE

COMPÉTENCES	Maîtrise très insuffisante	Maîtrise insuffisante	Assez bonne maîtrise	Très bonne maîtrise
1 - Avoir un comportement responsable - Respecter les règles de la vie collective	3	6	9	6
2 - Être acteur de son parcours de formation et d'orientation - Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés	3	6	9	6
3 - Être acteur de son parcours de formation et d'orientation - Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer	3	6	9	6
4 - Être acteur de son parcours de formation et d'orientation - Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis	3	6	9	6
5 - Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques - Être autonome dans son travail	3	6	9	6
6 - Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques - Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées	3	6	9	6
7 - Faire preuve d'initiative - S'intégrer et coopérer dans un projet collectif	3	6	9	6
8 - Faire preuve d'initiative - Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites et reconnues par l'établissement	3	6	9	6

### MOYENNE GÉNÉRALE DES NOTES - BARÈME :

12,1 à 20	(21)
10,1 à 12	(36)
7,1 à 10	(39)
6,1 à 7	(27)
0 à 6	(21)

### AVIS DU PSYEN :

Défavorable (0) - Réservé (5) - Favorable (20) - Très favorable (50)

### AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Défavorable (0) - Réservé (20) - Favorable (40) - Très favorable (80)

Ces éléments de barème quantitatifs pourront être modulés par une analyse qualitative menée dans le cadre de la commission départementale qui complétera les données machine.